

Cachet Cabinet Infirmier :

....., le : .. / .. / ..

A l'Attention du Médecin : Dr Afin de finaliser la
Démarche de Soins Infirmiers (DSI) de M,
(période concernée : .. / .. / .. au .. / .. / ..), pourriez-vous
s'il vous plaît :

**1/ Dater du .. / .. / .., Signer et Tamponner les 2 volets de l'imprimé
« RESUME DSI » ci-joint.**

**2/ Remplir une « DSI PRESCRIPTION » en votre possession.
Dater du .. / .. / .., Signer et Tamponner les 2 volets.**

Remplir la ligne « Actes Médico-Infirmiers » du formulaire « DSI Prescription » avec
l'annotation suivante :

.....
.....
.....

puis **établir** une prescription sur une ordonnance « classique » qui reprendra le même
libellé que ci-dessus.

Pour vous simplifier la prescription...

- *Si le « Résumé DSI » n'a de valeur que pour 3 mois, la prescription peut être rédigée pour une période supérieure (porter le cas échéant la mention « A renouveler » en précisant le nombre de fois, ou renseigner directement la période prescrite).*
- *Le libellé de la prescription peut être a minima « DSI par IDE à Domicile ». La réglementation précise en effet que le détail des interventions infirmières découle de l'analyse de situation faite par l'infirmière, et dont le formulaire « Résumé DSI » porte la synthèse. La signature de ce formulaire signifie que vous validez le plan de soins infirmiers proposé par l'infirmière.*
- *En référence à la procédure de l'Entente Préalable, la caisse est sensée recevoir le formulaire « Résumé DSI » au moins 15 jours avant le premier jour de la série de soins suivante. Par ailleurs, ce n'est pas parce que les actes sont demandés qu'ils sont systématiquement facturés (demander « plus » autorise des passages supplémentaires en cas d'urgence, ou pour gérer un problème de santé ponctuel).*

Vous en remerciant par avance.

